

RAPPORT AUX MEMBRES CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 29 MARS 2010

OBJET : REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS – BUDGET PRIMITIF 2010 – BUDGET GENERAL

L'Instruction M14 donne la possibilité aux Collectivités Territoriales, au titre de l'exercice clos et avant adoption du Compte Administratif, de procéder à la reprise anticipée des résultats.

Lorsque le résultat excédentaire de la section de fonctionnement est repris par anticipation, la reprise s'effectue dans les conditions suivantes :

- l'excédent de la section de fonctionnement est destiné à couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement (compte-tenu des restes à réaliser ou reports)
- le solde disponible peut-être inscrit : soit en fonctionnement, soit en investissement :

Le Conseil Municipal inscrit également au budget de reprise la prévision d'affectation au compte 1068.

Le besoin de financement de la section d'investissement est aussi repris par anticipation tout comme les restes à réaliser ou reports. Il ne peut y avoir reprise partielle.

La reprise anticipée doit être justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel établie par l'ordonnateur et attestée par le Comptable, accompagnée de l'état des reports au 31 décembre.

Lors de l'approbation du Compte Administratif, les résultats sont définitivement arrêtés et lorsque les résultats font apparaître une différence avec les montants repris par anticipation, l'assemblée délibérante doit procéder à la régularisation dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du Compte Administratif.

S'il s'agit d'une différence positive, la régularisation donne lieu à une augmentation de la recette inscrite à la ligne 002 pour le montant de la différence.

S'il s'agit d'une différence négative, la recette inscrite à la ligne 002 est diminuée du montant de cette différence.

Les résultats prévisionnels de l'exercice clos 2009 du Budget Général, après que ceux-ci aient été attestés par le Comptable Public, sont repris au Budget Primitif du Budget Général 2010 conformément à la fiche de calcul suivante :

	Résultat de clôture N-1	Affectation du résultat	Résultat prévisionnel de l'exercice	Chiffres à prendre en compte pour la reprise anticipée des résultats
Investissement	912 744,99	0,00	-720 741,01	192 003,98
Excédent CDE				31 485,38
Fonctionnement	6 443 221,04	0,00	2 182 858,12	8 626 079,16
Excédent CDE				53 308,42
	7 355 966,03	0,00	1 462 117,11	8 902 876,94

1) EXCEDENT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT AU 31 DECEMBRE 2009 – Ville	8 626 079,16
---	--------------

EXCEDENT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT AU 31 DECEMEBRE 2009 – Caisse des Écoles	53 308,42
Affectation obligatoire	
Solde disponible affecté comme suit :	
• affectation complémentaire en réserves (cpt 1068)	2 906 776,20
• affectation de l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	5 772 611,39
2) RESULTAT GLOBAL CUMULE D'INVESTISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2009 – Ville	192 003,98
RESULTAT GLOBAL CUMULE D'INVESTISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2009 – Caisse des Écoles	31 485,38
Déficit à reporter (ligne 001)	
3) SOLDE DES RESTES A REALISER	- 3 130 265,56

Les membres du Conseil Municipal sont amenés à délibérer sur le projet.

LE RAPPORTEUR

N°10/51

Reprise anticipée des
résultats – Budget
Primitif 2010 – Budget
Général

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2311-5 autorisant la reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1,

Vu le projet de Budget Primitif de l'exercice 2010 – Budget Général

Vu la délibération n° 09/161 en date du 12 octobre 2009 portant dissolution de la Caisse des Écoles,

Considérant que la Caisse des Écoles affiche des excédents :

- fonctionnement 53 308,42
- investissement 31 485,38

Considérant qu'à la dissolution de la Caisse des Écoles il appartient au Budget Principal de la Commune de reprendre les résultats de clôture,

Considérant la fiche de calcul des résultats prévisionnels de l'exercice 2010, validée par Madame la Trésorière Principale le 11 mars 2010, s'établissant comme suit avec reprise des résultats de la Caisse des Écoles :

	Résultat de clôture N-1	Affectation du résultat	Résultat prévisionnel de l'exercice	Chiffres à prendre en compte pour la reprise anticipée des résultats
Investissement	+ 912 744,99	0,00	-720 741,01	+223 489,36
Fonctionnement	+6 443 221,04	0,00	2 182 858,12	+ 8 679 387,58
TOTAL	7 355 966,03	0,00	1 462 117,11	+8 902 876,94

Considérant que la reprise anticipée est intégrale tant en investissement qu'en fonctionnement,

Sur avis de la Commission des Finances en date du 22 mars 2010,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1^{er} : Reprend par anticipation les résultats comme suit :

1) EXCEDENT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT AU 31 DECEMBRE 2009 – Ville	8 626 079,16
EXCEDENT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT AU 31 DECEMBRE 2009 – Caisse des Écoles	53 308,42
Affectation obligatoire	
Solde disponible affecté comme suit :	
• affectation complémentaire en réserves (cpt 1068)	2 906 776,20
• affectation de l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	5 772 611,39
2) RESULTAT GLOBAL CUMULE D'INVESTISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2009 – Ville	192 003,98
RESULTAT GLOBAL CUMULE D'INVESTISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2009 – Caisse des Écoles	31 485,38
Déficit à reporter (ligne 001)	
3) SOLDE DES RESTES A REALISER	- 3 130 265,56

Dernier article : Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Commune ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Et ont les membres présents signé après lecture,

**Pour Copie Conforme,
Le Maire,
Pour le Maire,
Le Conseiller Délégué**

**RESULTAT COMPTE ADMINISTRATIF
EXERCICE 2009
Budget Général**

	REALISE	REPORTS	REALISE + REPORTS
FONCTIONNEMENT			
RECETTES	39 163 319,10	0,00	39 163 319,10
DEPENSES	36 980 460,98	0,00	36 980 460,98
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>2 182 858,12</i>	<i>0,00</i>	<i>2 182 858,12</i>
Excédent ou Déficit (+ ou - 002)	6 496 529,46		
TOTAL CUMULE - 1068	8 679 387,58		
INVESTISSEMENT			
RECETTES	7 659 270,13	87 000,00	7 746 270,13
DEPENSES	8 380 011,14	3 217 265,56	11 597 276,70
<i>Solde d'exécution de l'exercice(- cpt 001)</i>	<i>-720 741,01</i>	<i>-3 130 265,56</i>	<i>-3 851 006,57</i>
Solde d'exécution reporté (+ ou - 001)	944 230,37		
Affectation - Cpt 1068	0,00		
TOTAL CUMULE	223 489,36		
TOTAL INV. + FONCT.			
TOTAL RECETTES	46 822 589,23	87 000,00	46 909 589,23
TOTAL DEPENSES	45 360 472,12	3 217 265,56	48 577 737,68
<i>SOLDE - Année N</i>	<i>1 462 117,11</i>	<i>-3 130 265,56</i>	<i>-1 668 148,45</i>
Affectation - 1068	0,00		
RESULTAT DE L'EXERCICE	8 902 876,94		

<i>A compenser (résultat cumulé en investissement + résultat cumulé en reports)</i>	-2 906 776,20	<i>Affectation N+1 (Cpt 1068) (2)</i>	-2 906 776,20
<i>Solde disponible après affectation (002)</i>	5 772 611,39		

RESULTAT 2009 Fonctionnement

5 772 611,39

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET GENERAL CA 2009

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (1)	Part affectée à l'investissement ou reversée à la collectivité de rattachement (2)	Résultat de l'exercice (3)	Résultat cumulé (4) Résultat de clôture
Investissement	912 744,99		-720 741,01	192 003,98
Investissement CDE	31 485,38		0,00	31 485,38
Fonctionnement	6 443 221,04	0,00	2 182 858,12	8 626 079,16
Fonctionnement CDE	53 308,42		0,00	53 308,42
TOTAL	7 440 759,83	0,00	1 462 117,11	8 902 876,94

RESULTAT DE L'EXERCICE

	Prévisions budgétaires	Investissement	Fonctionnement	Total
RECETTES	Prévisions budgétaires totales	19 183 211,39	44 332 521,34	63 515 732,73
	Titres de recettes émis	7 659 270,13	38 952 631,70	46 611 901,83
	Rattachements à l'exercice	0,00	210 687,40	210 687,40
	Réduction de titres	0,00		0,00
	Recettes nettes	7 659 270,13	39 163 319,10	46 822 589,23
	Restes à réaliser	87 000,00	0,00	87 000,00
DEPENSES	Autorisations budgétaires totales	19 183 211,39	44 332 521,34	63 515 732,73
	Engagements	0,00	0,00	0,00
	Mandats émis	8 380 011,14	36 355 073,78	44 735 084,92
	Rattachements à l'exercice (engagé)	0,00	625 387,20	625 387,20
	Annulation de mandats		0,00	0,00
	Dépenses nettes	8 380 011,14	36 980 460,98	45 360 472,12
Reports de l'exercice (engagé)	3 217 265,56	0,00	3 217 265,56	
RESULTAT	EXCEDENT		2 182 858,12	1 462 117,11
	DEFICIT	-720 741,01		
	RESTES A REALISER			
	DEFICIT	-3 130 265,56	0,00	-3 130 265,56
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE				-1 668 148,45